



N° 2024-007

**Chargé.e de mission
« Caractérisation et priorisation des interfaces » (H/F)**

Corps/Grade : Poste relevant de la catégorie A, contractuel

Poste vacant : Création de poste dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Vert 2023

Statut du contrat : Contrat de projet pour **2 ans et demi**, soit 30 mois

Contexte

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le projet « Restauration des Milieux Naturels »

L'invasion par les plantes exotiques envahissantes représente une menace majeure pour l'intégrité des habitats naturels de La Réunion.

Le projet intégré de restauration des milieux naturels vise à identifier les menaces pesant sur ces espaces, les caractériser, définir des zones prioritaires et mettre en place des actions de restauration. Dans le cadre du « fonds vert » 2023, le Parc national et ses partenaires (CIRAD et Université) ont sollicité un financement de l'Etat pour la mise en œuvre du projet « Restauration des milieux naturels ».

Ce projet comporte sept axes :

- Axe 1 : Caractérisation du degré d'invasion sur les massifs forestiers prioritaires,
- Axe 2 : Création d'outils pour la mise en œuvre de la stratégie de restauration écologique,
- Axe 3 : Priorisation et programmation pluriannuelle multi-acteurs d'un programme d'actions,
- Axe 4 : Accompagnement à la mise en œuvre et expérimentations,
- Axe 5 : Gestion des interfaces entre espaces anthropisés et naturels,
- Axe 6 : Sensibilisation des publics,
- Axe 7 : Evaluation de l'efficacité des actions de restauration écologique.

Les missions de ce poste sont liées à l'axe 5 de ce projet : « Gestion des interfaces ».

Les interfaces sont des espaces qui, à différentes échelles et selon des mécanismes variés, peuvent avoir un effet sur la transformation des espaces naturels.

Ces espaces s'étendent selon un gradient des Bas vers les Hauts de la zone littorale et urbaine à la zone naturelle. Il s'agit donc de comprendre les interactions entre ces interfaces et les zones naturelles, dans l'objectif de définir les actions visant à protéger les milieux naturels de leurs influences.

Les opérations de l'axe 5 doivent donc contribuer à :

- Conduire une analyse typologique des interfaces et caractériser ces différents types d'espaces et leurs impacts sur les milieux naturels prioritaires ;
- Mobiliser les partenaires sur la thématique de la gestion des interfaces, afin de construire une stratégie partenariale d'accompagnement et d'intervention pour la gestion de ces espaces ;
- Accompagner et mettre en œuvre des projets de gestion et de valorisation expérimentaux sur certaines de ces zones.

Finalités du métier / rôle

Le ou la chargée.e de mission « Caractérisation et priorisation des interfaces » avec l'appui des services SAADD et SPPN et des secteurs du PNRUN, a en charge au sein du Parc national de La Réunion de définir les différentes interfaces rencontrées à La Réunion, de caractériser leur influence sur les milieux naturels, de les prioriser en fonction de leurs impacts afin ensuite que des plans d'actions puissent être élaborés.

Missions et activités principales

Le ou la chargée.e de mission aura pour missions :

- D'identifier les différentes interfaces rencontrées sur des territoires ;
- De proposer une typologie et de caractériser les différents types d'interfaces, en fonction de leur influence sur les milieux naturels ;
- De prioriser les interfaces en fonction de leur impact sur les milieux naturels ;
- De proposer des actions expérimentales visant à empêcher ou limiter les influences négatives identifiées ;
- De réaliser une cartographie des acteurs pouvant contribuer à la définition de la typologie ou pouvant contribuer à la mise en œuvre d'actions expérimentales ;
- D'analyser les conditions de gestion et/ou de valorisation de ces zones afin de proposer des actions et méthodes adaptées à chaque typologie.

Activités secondaires et annexes

Le ou la chargée.e de mission / de projet participera également aux opérations suivantes :

- Contribuer à la définition d'une stratégie territoriale de reconquête et/ou de gestion des zones d'interface comprenant les volets réglementaires, financiers, d'animation... ;
- Contribuer aux études de modélisation des voies de dispersion des plantes exotiques, notamment du littoral vers les Hauts, en interaction avec les autres chargés de mission du Parc national et du CIRAD qui constitue l'équipe projet ;
- Assurer le suivi des opérations et tâches en lien avec ses missions ;
- Contribuer au suivi du projet financé par le fonds vert pour les parties le ou la concernant ;
- Représenter le Parc national dans les échanges avec les collectivités sur les thématiques le ou la concernant.

Il.elle pourra également :

- Contribuer aux interventions et aux formations, portant sur les thématiques en lien avec son poste ;

- Contribuer à l'élaboration, en lien avec les autres services, des supports de communication pour valoriser les productions du projet ;
- Contribuer à l'élaboration ou la mise à jour des fiches du projet d'établissement en lien avec ses domaines de compétence.

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Au plan hiérarchique

Il ou elle est placé.e sous l'autorité directe de la responsable du Service Appui à l'Aménagement et au Développement Durable (SAADD).

Au plan opérationnel et relationnel

En interne :

- Il ou elle travaille en synergie étroite avec les agents du service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) et plus particulièrement avec le chargé de mission « cartographie des milieux naturels » et l'équipe de Restauration des Milieux Naturels ;
- Il ou elle est amené-e à travailler avec les autres agents du SAADD, des services et des secteurs de l'établissement ;
- Il ou elle participe au groupe projet intégré de restauration des habitats.

En externe :

- Il ou elle est amené-e à travailler avec les partenaires du projet de restauration des habitats (CIRAD, CBNM, ARMEFLHOR, Université) ;
- Il ou elle est également amené-e à travailler avec les collectivités et institutions locales : Département, Région, ONF, DAAF, DEAL...

Compétences requises

Une formation de niveau Bac+5 (Ingénieur ou Master) en géographie, écologie, agronomie ou équivalent.

Savoirs

- Connaissances en géographie ;
- Connaissances en écologie et agronomie tropicale ;
- Connaissances des politiques publiques locales en faveur de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de la protection de l'environnement (paysage, milieu naturel) ;
- Connaissance du fonctionnement des instances publiques (aménagement, cadre de vie...) et du monde rural ;
- Connaissance des habitats naturels, des espèces exotiques envahissantes et des enjeux de préservation de la biodiversité insulaire.

Savoir-faire

- Capacité partenariale ;
- Capacité d'animation et de conduite de projet ;
- Aisance sur le terrain ;
- Aisance rédactionnelle pour des rapports, notes et compte-rendu ;
- Animation de réunions et de groupes de travail ;
- Maîtrise des outils de cartographie et de gestion de base de données.

Savoir-être

- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
- Rigueur et méthode de travail, respect des procédures et des délais ;
- Diplomatie, sens de l'écoute et aisance relationnelle ;
- Aptitude au travail d'équipe, en mode projet et en contexte multi-partenarial.

Conditions de rémunération

- Pour les fonctionnaires : situation indiciaire au moment de la prise de poste et régime indemnitaire associé
- Pour les contractuels : prise en compte de l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Conditions d'accès au poste

- Ingénieur, master II ou équivalent, avec expérience confirmée ;
- Contrat à durée déterminée de 30 mois maximum ;
- Permis de conduire B ;
- Aptitudes physiques compatibles avec les missions de terrain en lien avec le poste.

La pratique du créole serait un plus.

Localisation du poste

Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes.

Modalités de dépôt de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae ainsi que des trois derniers compte rendu d'évaluation professionnelle et du dernier arrêté de situation indiciaire pour les candidats fonctionnaires est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 31 mars 2024.

La prise de poste est prévue au 1^{er} juin 2024.

La **date de disponibilité** du candidat devra être précisée.

Personnes à contacter pour information

- Isabeau JURQUET, responsable du Service d'Appui et d'Accompagnement au Développement Durable
isabeau.jurquet@reunion-parcnational.fr